

# COMMUNE DE ROUFFIAC

## AVIS AU PUBLIC

### ENQUETE PUBLIQUE

Relative à l'aliénation d'une partie du chemin rural n°12

Par arrêté municipal en date du 19 février 2024 le maire de la commune de ROUFFIAC a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant déclassement du chemin rural n°12 de La Ménècle au Tord.

Monsieur Didier LABREGERE a été désigné commissaire enquêteur par arrêté du 19 février 2024.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de ROUFFIAC DU lundi 11 mars au mardi 26 mars 2024 aux jours et heures habituels d'ouverture soit les lundi mardi et jeudi de 14h00 à 17h30.

Le commissaire enquêteur recevra le public à la mairie de ROUFFIAC LE mardi 26 mars 2024 de 14h00 à 17h00.

Pendant la durée de l'enquête les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête publique déposé en mairie ou par mail à [commune-de-rouffiac3@orange.fr](mailto:commune-de-rouffiac3@orange.fr).

